

Assemblée générale ordinaire

Date : jeudi 15 juin 2017

Votants : 21 (cf liste d'émargement)

Procurations : 4 pour les individuels

Rapport moral par Jean Arrous (cf document Word de Jean)
adopté à l'unanimité

Rapport d'activités (cf diaporama) par Michel Menou
Adopté à l'unanimité

Rapport financier (cf diaporama) par Anne Luciani

Il est difficile d'avoir un bilan qui reflète la réalité. Nous fonctionnons sur certains points en année universitaire. Cependant, les adhésions concernent l'année civile. Chantal Roa Brith déclarait les formations au service de la préfecture en année universitaire. D'autre part, il faudra réfléchir à ce qu'il en sera des adhésions l'année où nous changeons de système.

Le principe d'arrêter le bilan au 31 décembre de chaque année est adopté (sous réserve de la conformité avec les statuts).

20 pour, 0 contre, 1 abstention

Inscriptions au séminaire : tarifs (cf diaporama de Michel)
Adopté à l'unanimité

Formation

Cette année, elle a été annulée parce qu'il n'y avait que 5 candidats.

Pour avoir plus de participants, pourquoi ne pas l'adosser au séminaire afin d'éviter des frais de déplacements ?

Il faudrait pour cela, s'assurer que nous pouvons la faire dans l'université qui nous reçoit du point de vue pratique et légal car nous avons signé une convention avec Lyon 1. D'autre part, il faut s'assurer que les formateurs soient disponibles et endurants sur une semaine complète pour assumer la préparation de la formation, les journées de formation elles-mêmes, la préparation du séminaire, puis le séminaire. Pour finir, l'économie des frais de déplacement ne serait valable que pour l'année où la personne se forme, étant donné qu'elle ne suivra pas la formation une deuxième fois.

Pourquoi ne pas la réduire à 1 jour ? Il paraît difficile de la réduire à 1 jour. Les 2 jours sont bien remplis. Pédagogiquement, c'est peu pertinent.

Eventuellement, nous pourrions demander à l'Amue de l'accueillir car en général, c'est moins problématique de venir à Paris.

Le temps d'échange de pratiques est toujours trop court. On pourrait alterner une année sur 2, la formation et l'échange de pratique.

Marc Vandeur pense à une intervention à l'Université libre de Bruxelles pour présenter le PPE. Il faut voir si le format qui l'intéresse correspond vraiment à une formation sur site.

2 abstentions, 19 pour, 0 contre

Budget prévisionnel (cf document d'Anne)
adopté à l'unanimité

Projets 2017/2018

L'année qui vient sera essentiellement consacrée à l'ouvrage collectif. Nathalie Duval qui va coordonner l'ouvrage commente le plan projeté.

Introduction

L'objectif est de valoriser le travail et la démarche pour les diffuser mais aussi pour répondre aux présentations erronées, déformées.

Le PPE est une manière de répondre à la massification et coïncide avec la volonté politique de l'Europe et de la France (3^{ème} mission de l'université).

Partie I

Il s'agit de faire état des deux ouvrages sur le projet pro. Nous ne ferions pas seulement un historique mais une analyse.

Partie II le socle scientifique du projet pro

Nous reprendrons les fondements théoriques en revenant sur l'ADVP, puis nous expliquerons le lien avec l'éducation nouvelle.

Partie III démarche, méthodologie

Il s'agit de rappeler ce qu'est le projet pro : son déroulement, compétences travaillées, lien entre recherche et formation ...

Partie IV Cas concrets d'étudiants

Parcours, témoignages pour voir comment ils se sont appropriés la démarche.

Partie V Perspectives

Pour perdurer et pour que cet investissement soit reconnu dans l'évaluation des enseignants-chercheurs

Remarques de la salle

Est-ce vraiment utile de passer du temps à rédiger cet ouvrage ? Depuis des années, on parle de faire reconnaître l'investissement dans la pédagogie et ce n'est pas mis en œuvre. Le but serait justement d'agir pour faire reconnaître cet investissement.

A Strasbourg, l'IDIPE est en train d'imaginer un DU. Est-ce que cela pourrait valoriser le CV ?

Non, pour un enseignant-chercheur, c'est l'HDR.

Anne rappelle qu'il y a les promotions locales qui ont pour but de valoriser l'investissement dans l'enseignement. Le problème est que le système est dévoyé.